

VAE, le sésame des autodidactes



© SGRAND

Ivan Chesnel et Richard Froumentin

Richard Froumentin, Directeur de BLD International, organisateur de transports internationaux, en est convaincu : la Validation des Acquis par l'Expérience est une véritable opportunité pour les autodidactes et les hommes de terrain. Lui-même a utilisé cet outil pour obtenir les diplômes correspondants à son expérience : "Au départ, ma motivation était juridique, statutaire, en quelque sorte, je n'avais pas le choix, pour continuer j'avais besoin d'une

Capacité en Transports." Effectivement, en 2001, la réglementation sur le statut de dirigeant des entreprises de la Commission de Transports exige des diplômes. Richard Froumentin demande une équivalence sur un BTS "Transports et Logistique" puis il poursuit ensuite sa démarche jusqu'au Master Transport International à l'Université du Havre. "La rédaction du mémoire professionnel est la partie la plus importante, celle qui demande le plus de temps et d'énergie." En effet, la VAE passe par l'établissement de son autobiographie professionnelle, la description et la mise en valeur de ses compétences. C'est sur les bases de ce document et d'un entretien avec le jury que les équivalences entre expérience et diplômes sont établies. Au bout du processus, le salarié autodidacte devient jeune diplômé. Richard Froumentin a été séduit par le dispositif : "J'ai beaucoup appris sur moi-même, et j'ai repris le chemin des études pour compléter mon parcours avec une formation juridique. Grâce à ces compétences en droit des affaires et en droit

international, désormais dans l'entreprise, les contrats sont mieux bouclés, et nous avons évité des litiges commerciaux." Convaincu, le directeur a proposé à son responsable d'exploitation de suivre cette voie. Ivan Chesnel est, lui aussi, autodidacte, il cumule aujourd'hui 19 ans d'expérience. Motivé, et enthousiaste, il a démarré sa VAE, en octobre dernier, accompagné dans ses démarches et la valorisation de ses acquis par CCI & CAUX : "C'est une chance de pouvoir évoluer dans mon entreprise." La VAE permet de valoriser toutes les compétences présentes dans l'entreprise. Pour Richard Froumentin, "c'est une façon formidable de valoriser les salariés et de les aider à évoluer vers d'autres postes, à prendre plus de responsabilités."

Contact :

Nathalie Ramm

CCI & Caux Formation

au 02 32 79 50 96

nramm@ccicaux-formation.com

220 diplômés

Depuis la rentrée 2007, CCI & CAUX réunit les organismes de formation des Chambres de Commerce de Fécamp-Bolbec et du Havre, multipliant les passerelles pédagogiques et renforçant l'offre de formation auprès des entreprises du territoire. Pas moins de 250 d'entre elles ont participé cette année au processus de formation des 220 lauréats ayant décroché leurs diplômes ou certificats consulaires. Stages pratiques ou alternance, le lien étroit qui unit les entreprises aux programmes pédagogiques garantit l'adéquation de l'enseignement transmis par CCI & Caux avec les besoins réels du marché et permet d'anticiper leurs besoins en termes de ressources humaines : le taux moyen d'insertion est d'ailleurs de 80 % dans les six mois. Les 20, 24 novembre et le 11 décembre derniers se sont déroulées les cérémonies de remise des diplômes et certificats par pôles de compétences : commerce,



Une formatrice tertiaire et quelques uns des lauréats CCI & Caux

hôtellerie/restauration, créateurs-repreneurs d'entreprises à Lillebonne, informatique et tertiaire à la CCI du Havre, maritime-transport-logistique au Centre Havrais de Commerce International. En présence des maîtres de stage ou d'alternance venus témoigner du facteur clé de succès que

représente l'étroite collaboration avec CCI & Caux, les nouvelles recrues ont reçu leurs précieux sésame pour une nouvelle vie active. Certains ont d'ores et déjà concrétisé leur rêve en rejoignant des entreprises ou collectivités de la région.